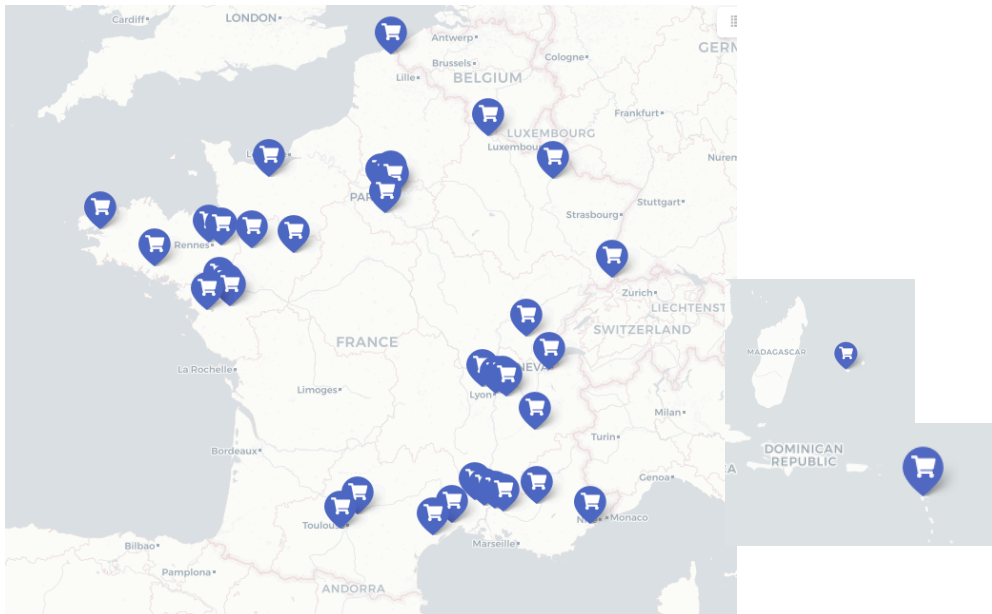


Convention citoyenne pour le climat : 68 Collectifs demandent à Emmanuel Macron le moratoire promis sur les infrastructures commerciales en périphérie



Paris, le 06 juillet 2020. 68 collectifs locaux d'habitants de toute la France mobilisés contre des projets de zones commerciales ou entrepôts de e-commerce ont adressé ce matin une lettre ouverte au Président de la République. Une semaine après son allocution à la Convention Citoyenne pour le Climat au cours de laquelle il s'est déclaré favorable à un moratoire sur les équipements commerciaux, les citoyens exigent l'application immédiate et sans restriction de la promesse présidentielle. Décryptage.

Il y a une semaine, les 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat ont formulé un jugement univoque au sujet des infrastructures commerciales : « **Il est nécessaire de prendre immédiatement des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines très consommatrices d'espace** ».

En France ce sont plus d'une cinquantaine de zones commerciales et d'entrepôts de e-commerce en gestation qui sont concernées. Rapidement après l'allocution du Président de la République, 68 collectifs citoyens mobilisés face à ces infrastructures sur leur territoire ont décidé d'unir leur voix pour préserver des emplois de proximités, protéger la biodiversité et limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'artificialisation des sols dans leur localité. **Ces citoyens et citoyennes qui ont en commun de se battre tous les jours pour mettre fin à ces projets se sont unis afin d'obtenir dans les plus brefs délais la mise en place d'un moratoire ambitieux et cohérent.**

Alors que le Président de la République a manifesté fortement son soutien à cette mesure lors de son allocution du 29 juin, **les citoyens craignent qu'elle ne soit édulcorée par le Gouvernement puis par le Parlement lors du dépôt du projet de loi destiné à traduire les propositions des 150 à la fin de l'été.**

En effet, l'allocution du Président de la République manque de clarté, ce qui est source d'inquiétude pour de nombreux collectifs.

Le discours d'Emmanuel Macron n'a pas abordé explicitement les entrepôts de e-commerce qui se multiplient rapidement à l'image des 12 projets de plateformes logistiques qu'Amazon et Alibaba en France.

26 000 emplois des commerces non alimentaires seront détruits en 2020, car l'e-commerce qui détruit deux fois plus d'emplois qu'il n'en crée, déstabilise le secteur depuis des années. Des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires sont directement menacés par l'expansion rapide des géants du e-commerce. Les entrepôts aggravent également l'artificialisation des sols et font exploser les produits importés et l'empreinte carbone de la France. L'exclusion du moratoire reviendrait donc à faire un pont d'or aux géants du e-commerce et à accélérer la désertification des centres villes dénoncée par le Président.

Les signataires de la lettre ouverte demandent également au Gouvernement **d'inclure les surfaces commerciales et entrepôts e-commerce qui s'implantent sur des sols déjà artificialisés** ou déjà classés en terrain constructibles en périphérie. En effet, certains projets sont des transformations de bâtiments existants en équipements commerciaux. Exclure cette dimension du moratoire ne permettrait pas de limiter efficacement les destructions d'emplois et la désertification des centres villes ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

Les signataires rappellent enfin que de nombreux projets sont avancés et qu'une dizaine d'entre eux pourraient être autorisés dans les prochaines semaines, tel que le centre de tri Amazon à Belfort. En Ile-de-France, les travaux pourraient même commencer pour étendre le centre commercial Rosny 2.

Les 68 collectifs craignent que d'ici à ce que la mesure soit adoptée, l'Etat valide les projets en cours d'étude, limitant très fortement la portée de cette mesure. Ils demandent par conséquent un gel des autorisations environnementales délivrées jusqu'à ce que la mesure soit votée.

Les collectifs le répètent : malgré le manque de précision de l'intervention du Président, pour rester fidèle au travail des Citoyens de la Convention pour le Climat, le moratoire devra intégrer les entrepôts de e-commerce, les transformations de bâtiments en équipements commerciaux et geler les procédures en cours.

Des rassemblements sont organisés devant les différentes préfectures de France à partir d'aujourd'hui et pendant les jours et semaines à venir.

Contacts Presse :

Chloé Gerbier, Notre Affaire à Tous, 06 46 43 55 09

Alma Dufour, Les Amis de la Terre, 06 67 92 36 89